

Les mères les plus extraordinaires

Une collaboration spéciale d'*Yves Saint-Denis, M. A., Ph. D.*

Le Régional assistait samedi dernier à l'arrivée des Filles du Roy à Montréal et le lendemain au grand concert offert en leur honneur par l'orchestre symphonique pop de Montréal au Parc Marguerite-Bourgeoys. Parties de Québec, elles ont accosté le 17 août au quai Jacques-Cartier où les attendaient des prétendants qui les ont amenées à la Maison Saint-Gabriel, pour y tenir un grand bal. Il s'agissait en réalité d'une reproduction historique à l'occasion du 350e anniversaire de l'arrivée des 36 premières Filles du Roy dans la colonie.

Une majorité d'historiens établit à environ 800 Filles du Roy cette venue en Nouvelle-France de filles à marier entre 1663 et 1673. Mais on ira même jusqu'à dénombrer 951 pupilles envoyées par Louis XIV le Grand. Il faut dire que le besoin était grand, puisqu'il n'y avait que 60 filles à marier pour 800 célibataires, et allait encore augmenter après 1665 avec l'arrivée de plus de 1,200 soldats du célèbre Régiment de Carignan. Une fois l'Iroquois mâté, l'armée n'avait plus sa raison d'être et plutôt que de rapatrier les hommes en France, le roy (on prononçait « roué », comme on disait « moué pis toué »), par l'intermédiaire de son intendant Jean Talon, concédait des terres à ceux qui voulaient bien rester, comme ce fut le cas par exemples pour messieurs de Repentigny, de Verchères, de Saint-Ours et de Sorel.

Plus instruites que l'ensemble des filles de France, il faut retenir que ces jeunes filles étaient souvent pauvres et orphelines, confiées à des religieuses dans des couvents où elles avaient appris à lire, à écrire, à compter, à broder et à tenir maison. De plus, le roy les dotait avant leur départ pour le Canada, ce qui amena l'intendant à recommander à sa majesté de n'en plus envoyer car les filles du pays étaient désavantagées et ne pouvaient plus facilement trouver époux. Ce que l'histoire retient de tout à fait extraordinaire, à propos de ces filles, c'est qu'elles sont à l'origine de quatre-vingt pour cent (80 %) de toute la population canadienne-française !

Un phénomène des plus intéressant est celui de la langue. On sait que le roi François Premier avait proclamé l'édit de Villers-Cotterêts en 1539, par lequel il décrétait que dorénavant, la langue de France serait le dialecte de l'Île-de-France : le français, parlé dans les environs de Paris et qui s'élèvera au rang de langue. Mais les Français allait mettre des siècles à faire l'unité de la langue. Par contre, avec les Filles du Roy venues majoritairement de la région parisienne, cette unité allait se faire rapidement ici par le mariage du gars de Normandie, d'Anjou ou du Poitou qui abandonnait son dialecte en faveur de celui de l'épouse.

Les Filles du Roy ont donc joué un rôle déterminant en Nouvelle-France, établissant la langue du pays et donnant naissance à des familles nombreuses qui allait bientôt devoir s'auto-suffire pour donner une nation valeureuse et, comme on disait naguère, une race ce nobles entêtés. Pour communiquer : 613-632-7576 saintdenis@sympatico.ca